



## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 AVRIL 2024

### **Présent(e)s** : 8

Jean-Michel ARNAL, Aurore RODIER, Alexis CASTAN, François LEROY, Eric DELMAS, Luc LEPINOIS, Christophe BLANC, Florence GELY

**Absent(e)s** : Patrick VAILLE représenté par Florence GELY, Muriel SEIGNON représentée par Aurore RODIER

### **Excusé** :

**Était aussi présent(e)** : Mme Amandine GOHIER, Secrétaire de Mairie.

La séance est présidée par le Maire Jean-Michel ARNAL.

**Secrétaire de séance** : Eric DELMAS

### **RAPPEL ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du Procès-Verbal du 28/03/2024
2. Vote du Budget Primitif 2024 Commune de Saint-Léons
3. Vote du Budget Primitif 2024 du Lotissement Bouscayrol
4. Vote du Budget Primitif 2024 de l'eau et de l'assainissement
5. Vote du Budget Primitif 2024 du transport scolaire
6. Plan de financement du projet de rénovation de l'école Jean-Henri Fabre
7. Plan de financement du projet de rénovation des réservoirs d'eau potable
8. Plan de financement du projet d'étude de l'extension des réseaux d'assainissement collectif
9. Choix de l'entreprise pour le marché public des travaux des réservoirs d'eau
10. Attribution des subventions aux associations
11. Vote des taux d'imposition 2024 fiscalité directe locale
12. Attribution subvention Club des Bruyères
13. Attribution subvention ACPR
14. Attribution subvention Léons'Bouge
15. Projet et participation de la commune à l'augmentation des dimensions de l'ouvrage à faune au niveau de l'Hermet
16. Etat 1259
17. Questions diverses

La séance est ouverte à 20h00, sous la présidence de Monsieur ARNAL Jean-Michel le Maire.

### **1.Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 28/03/2024.**

Le procès-verbal du conseil municipal du 28/03/2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

#### Détail du vote

Voitants 10	Pour 10	Contre 0	Abstention 0	<b>DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b>
----------------	------------	-------------	-----------------	---------------------------------------

## **2.VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024- BUDGET PRINCIPAL 37700.**

L'adoption du budget de la Commune de Saint-Léons pour l'année 2024 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

**En recettes à la somme de : 1 079 452.23 Euros**

**En dépenses à la somme de : 1 079 452.23 Euros**

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

#### **DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	204 000.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	208 000.00
014	Atténuations de produits	20 741.04
65	Autres charges de gestion courante	73 354.14
66	Charges financières	1 950.00
67	Charges spécifiques	500.00
68	Dot. aux amortissements et provisions	16.00
023	Virement à la section d'investissement	151 024.48
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 463.00
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>669 048.66</b>

#### **RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine, vente	112 584.68
73	Impôts et taxes	222 614.00
74	Dotations et participations	144 847.00
75	Autres produits de gestion courante	41 000.00
77	Produits spécifiques	15 523.47
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 463.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	123 016.51
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>669 048.66</b>

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

#### **DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
21	Immobilisations corporelles	279 004.29
16	Emprunts et dettes assimilées	10 170.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 463.00
001	Solde d'exécution section investissement	111 766.28
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>410 403.57</b>

#### RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	82 298.12
16	Emprunts et dettes assimilées	33 105.16
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 746.53
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	115 766.28
024	Produits des cessions d'immobilisations	13 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	151 024.48
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 463.00
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>410 403.57</b>

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget présenté par Monsieur le maire.

#### Détail du vote

Votants 10	Pour 10	Contre 0	Abstention 0	<b>DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b>
---------------	------------	-------------	-----------------	---------------------------------------

### **3. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024-BUDGET LOTISSEMENT BOUSCAYROL 37703**

L'adoption du budget de la Commune de Saint-Léons pour l'année 2024 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

**En recettes à la somme de : 535 285.45 Euros**

**En dépenses à la somme de : 535 285.45 Euros**

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

##### **DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
65	Autres charges de gestion courante	72 872.75
66	Charges financières	6 532.62

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	205 854.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	6 532.62
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>291 791.99</b>

#### RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine, vente	256 614.00
75	Autres produits de gestion courante	10.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 542.62
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	6 532.62
002	Résultat de fonctionnement reporté	22 092.75
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>291 791.99</b>

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

##### DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	236 950.84
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 542.62
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>243 493.46</b>

##### RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	205 854.00
001	Solde d'exécution section investissement	37 639.46
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>243 493.46</b>

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget du lotissement présenté par Monsieur le maire.

#### Détail du vote

Votants 10	Pour 10	Contre 0	Abstention 0	<b>DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b>
---------------	------------	-------------	-----------------	---------------------------------------

#### **4. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024-BUDGET EAU ASSAINISSEMENT 37701**

L'adoption du budget de la Commune de Saint-Léons pour l'année 2024 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

**En recettes à la somme de : 661 911.76 Euros**

**En dépenses à la somme de : 661 911.76 Euros**

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	77 810.00
012	Charges de personnel, frais assimilés	38 000.00
014	Atténuations de produits	11 341.00
65	Autres charges de gestion courante	11.86
66	Charges financières	15 287.90
67	Charges exceptionnelles	150.00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	22.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	47 518.00
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>190 140.76</b>

**RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
70	Ventes produits fabriqués, services	113 651.41
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	8.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	24 071.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	52 410.35
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>190 140.76</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	43 000.00
21	Immobilisations corporelles	385 200.00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 500.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	24 071.00
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>471 771.00</b>

**RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	12 725.00
16	Emprunts et dettes assimilées	138 912.33
10	Dotations, fonds divers et réserves	317.97
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	47 518.00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	272 297.70
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>471 771.00</b>

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif de l'eau et de l'assainissement 2024 présenté par Monsieur le maire.

Détail du vote

Votants 10	Pour 10	Contre 0	Abstention 0	<b>DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITE</b>
---------------	------------	-------------	-----------------	---------------------------------------

**5.VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024- BUDGET TRANSPORT SCOLAIRE 37702.**

L'adoption du budget de la Commune de Saint-Léons pour l'année 2024 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

**En recettes à la somme de : 36 838.33 Euros**

**En dépenses à la somme de : 36 838.33 Euros**

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	10 613.05
012	Charges de personnel, frais assimilés	11 000.00
66	Charges financières	110.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 588.00
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>25 311.05</b>

**RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
74	Subventions d'exploitation	14 500.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 495.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	9 316.05
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>25 311.05</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
21	Immobilisations corporelles	3 778.76
16	Emprunts et dettes assimilées	4 200.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 495.00

001	Solde d'exécution sect° d'investissement	2 053.52
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>11 527.28</b>

### RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 885.76
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 053.52
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 588.00
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>11 527.28</b>

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2024 du transport scolaire présenté par Monsieur le maire.

#### Détail du vote

Votants 10	Pour 10	Contre 0	Abstention 0	<b>DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITE</b>
---------------	------------	-------------	-----------------	---------------------------------------

## **6. PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET DE RENOVATION DE L'ECOLE JEAN-HENRI FABRE**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de faire des travaux de rénovation sur le bâtiment scolaire.

Les travaux porteraient sur :

- Le changement de la porte d'entrée de l'école maternelle
- L'insonorisation de la cantine
- La réfection complète du toit du préau
- L'aménagement et la rénovation complète de la terrasse

Des devis sont en cours.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, accepte à l'unanimité le projet de rénovation.

#### Détail du vote

Votants 10	Pour 10	Contre 0	Abstention 0	<b>DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITE</b>
---------------	------------	-------------	-----------------	---------------------------------------

## **7. PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET DE RENOVATION DES RESERVOIRS D'EAU POTABLE**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de procéder à la réfection des principaux réservoirs d'eau potable.

Le montant total des travaux s'élève à **251 847.31€ HT.**

Le plan de financement est le suivant :

<b>Coût total du projet :</b>	<b>251 847.31€</b>
Subvention Adour Garonne :	75 554.19€
Subvention Département :	75 554.19€
Reste à charge Commune :	100 738.93€

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le plan de financement et autorise Monsieur le Maire à faire les demandes de subventions auprès des différents organismes.

Détail du vote

Votants 10	Pour 10	Contre 0	Abstention 0	<b>DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITE</b>
---------------	------------	-------------	-----------------	---------------------------------------

## **8. PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET D'ETUDE DE L'EXTENSION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

La délibération est ajournée.

## **9. ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA REFECTION DES RESERVOIRS D'EAU POTABLE**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'après analyse par le bureau d'étude de Gaxieu, il apparaît que l'entreprise SAS Sévigné pour le lot n°1 et l'entreprise Eiffage Energie pour le lot n°2 ont présenté les offres économiquement les plus avantageuses.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal propose d'attribuer à l'unanimité le marché relatif aux travaux à l'entreprise Sévigné et l'entreprise Eiffage Energie.

Détail du vote

Votants 10	Pour 10	Contre 0	Abstention 0	<b>DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITE</b>
---------------	------------	-------------	-----------------	---------------------------------------

## **10. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les demandes déposées par les associations et propose d'attribuer les montants suivants :

ASSOCIATIONS	Montant attribué en 2023	Subventions accordées pour 2024
QUAND ON EN PARLE	560€	560€
FNACA	200€	200€
APE	2800€	2800€
UNION HAUT LEVEZOU	100€	100€
COMITE DES FETES	1600€	1600€
CHASSE COMMUNALE	100€	100€
AAPPMA SAINT-LEONS	100€	100€
QUILLE DU MONSEIGNE	300€	300€
ADMR	0€	100€
FAMILLE RURALE	11 818€	12 762€
<b>TOTAL</b>	<b>17578€</b>	<b>18 622€</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'attribution des subventions.

Détail du vote

Votants	Pour	Contre	Abstention	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITE
10	10	0	0	

## **11. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024-FISCALITE DIRECTE LOCALE**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de voter les taux suivants :

- Taxe foncière sur le bâti : 37.80%
- Taxe foncière sur le non-bâti : 115.92%
- Taxe habitation résidences secondaires : 10.20%

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide et approuve les taux de fiscalité locale proposé par Monsieur le Maire.

Détail du vote

Votants	Pour	Contre	Abstention	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITE
10	10	0	0	

## **12. ATTRIBUTION SUBVENTION CLUB DES BRUYERES**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 450€ au Club des Bruyères.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le montant de la subvention proposé par Monsieur le Maire.

*Eric Delmas ne participe pas au vote.*

Détail du vote

Votants	Pour	Contre	Abstention	DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITE
9	9	0	0	

### **13. ATTRIBUTION SUBVENTION ACPR**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 100€ à l'Association de Chasse des Propriétaires Réunis.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le montant de la subvention proposé par Monsieur le Maire.

*Alexis Castan et Aurore Rodier ne participent pas au vote.*

Détail du vote

Votants 8	Pour 8	Contre 0	Abstention 0	<b>DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITE</b>
--------------	-----------	-------------	-----------------	---------------------------------------

### **14. ATTRIBUTION SUBVENTION LEONS'BOUGE**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 400€ à l'Association Léons'Bouge.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le montant de la subvention proposé par Monsieur le Maire.

*François Leroy ne participe pas au vote.*

Détail du vote

Votants 9	Pour 9	Contre 0	Abstention 0	<b>DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITE</b>
--------------	-----------	-------------	-----------------	---------------------------------------

### **15. PROJET ET PARTICIPATION DE LA COMMUNE A L'AUGMENTATION DES DIMENSIONS DE L'OUVRAGE A FAUNE AU NIVEAU DE L'HERMET**

Monsieur le Maire expose que suite aux travaux de la RD 911 et en accord avec le Département le passage à faune 2mX2m au niveau de l'Hermet va être agrandis afin de mettre en sécurité la traversée de la départementale 911.

La participation de la commune s'élève à 30 000€ HT ce qui équivaut à 50% du montant total.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte le projet et la participation financière.

Détail du vote

Votants 10	Pour 10	Contre 0	Abstention 0	<b>DÉCISION ADOPTÉE À L'UNANIMITE</b>
---------------	------------	-------------	-----------------	---------------------------------------

### **16. ETAT 1259**



## **17. QUESTIONS DIVERSES**

- *François Leroy informe qu'à la Glène des camping-caristes allument régulièrement des feux et qu'il convient de mettre des panneaux d'interdiction.*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h00.

### **Liste des délibérations prises lors de la séance du 11 avril 2024**

1. Approbation du Procès-Verbal du 28/03/2024
2. Vote du Budget Primitif 2024 Commune de Saint-Léons
3. Vote du Budget Primitif 2024 du Lotissement Bouscayrol
4. Vote du Budget Primitif 2024 de l'eau et de l'assainissement
5. Vote du Budget Primitif 2024 du transport scolaire
6. Plan de financement du projet de rénovation de l'école Jean-Henri Fabre
7. Plan de financement du projet de rénovation des réservoirs d'eau potable
8. Plan de financement du projet d'étude de l'extension des réseaux d'assainissement collectif
9. Choix de l'entreprise pour le marché public des travaux des réservoirs d'eau
10. Attribution des subventions aux associations
11. Vote des taux d'imposition 2024 fiscalité directe locale
12. Attribution subvention Club des Bruyères
13. Attribution subvention ACPR
14. Attribution subvention Léons'Bouge
15. Projet et participation de la commune à l'augmentation des dimensions de l'ouvrage à faune au niveau de l'Hermet
16. Etat 1259

Secrétaire de Séance

Eric Delmas

